

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

P. O. Box 3243, Addis Ababa, ETHIOPIA Tel.: (251-11) 5513822 Fax: (251-11) 5519321/5514227
Email: www.african-union.org

CONFERENCE DE L'UNION
Seizième session ordinaire
30 - 31 Janvier 2011
Addis-Abeba (ETHIOPIE)

Assembly/AU/15 (XVI) Add.8
Original : Anglais

ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMMES REGIONAUX POUR
VALORISER L'HERITAGE DE LA LIBERATION DE L'AFRIQUE
(Point proposé par la République unie de Tanzanie)

**ÉTABLISSEMENT DE PROGRAMMES REGIONAUX POUR
VALORISER L'HERITAGE DE LA LIBERATION DE L'AFRIQUE
(Point proposé par la République unie de Tanzanie)**

1. Le programme sur le legs de la libération de l'Afrique est une reconnaissance de l'importance de la place des mouvements de libération dans le processus de décolonisation du continent. Le programme découle de la prise de conscience qu'un aspect important de l'histoire des luttes d'indépendance en Afrique risque de se perdre s'il n'est pas documenté et rendu accessible au public. Le programme est donc conçu pour documenter, conserver et commémorer le patrimoine varié et divers que les luttes d'indépendance ont légué à l'Afrique. Le programme est également une reconnaissance du rôle que les institutions et les peuples africains ont joué dans la libération du continent.

2. Le programme a trois objectifs majeurs :

- i. intensifier durablement la recherche sur le patrimoine des luttes de libération de l'Afrique en vue d'en déterminer la richesse et la diversité;
- ii. établir des processus et identifier les moyens de valoriser le patrimoine des routes de l'indépendance de l'Afrique et favoriser l'appropriation du patrimoine de la libération par toutes les parties prenantes; et
- iii. renforcer la capacité des professionnels du domaine dans la gestion stratégique et la valorisation du patrimoine de la libération de l'Afrique.

3. Le programme a une double dimension, continentale et nationale. Au niveau continental, le programme prévoit un musée, une bibliothèque, des archives, un centre de recherche et un centre multimédia. Au niveau national, une approche similaire peut être adoptée d'un centre de documentation.

4. Le niveau continental sera le niveau opérationnel du programme. À cet égard, le programme mettra en place trois organes pour assurer son appropriation par l'Afrique, la bonne gouvernance, la responsabilité financière, ainsi que la responsabilité thématique et intellectuelle. Les organes proposés sont :

- **Le Conseil d'administration**, qui sera composé de membres ayant joué un rôle exceptionnel et ayant fait preuve d'intégrité morale dans la lutte de libération ou de grandes figures dans les questions de développement ;
- **Les chapitres nationaux** seront les démembrements opérationnels du centre continental. La composition de ces chapitres reflétera la diversité des parties intéressées et des parties prenantes du patrimoine de la libération ;

- **Un secrétariat** composé de divisions, qui sera dirigé par un Secrétaire exécutif.

5. Tel qu'indiqué ci-dessus, le programme sera une entreprise africaine et sa viabilité dépendra donc principalement de l'appui des institutions et des gouvernements africains. À cet égard, un fonds spécial sera créé pour financer ses principales composantes. Le fonds devrait recevoir des contributions des gouvernements africains, de l'Union africaine, des Nations Unies, des communautés économiques régionales africaines, des organisations africaines de la Diaspora, de la société civile et du secteur privé.

6. D'après, une estimation prudente préparée en 2007, le coût de ce programme pour les cinq premières années sera de 14.967.652 dollars américains. Une des activités à entreprendre sera la mobilisation des fonds pour couvrir les coûts du plan, de la construction et des équipements ainsi que les salaires du personnel. Le budget n'inclut pas les contributions en nature qui sont attendues du gouvernement hôte, telles que le terrain et l'espace pour l'implantation des bureaux.

7. Ce programme multipartite et multidisciplinaire a fait l'objet de discussions pendant de nombreuses années. En octobre 2005, la Tanzanie et onze autres pays (Angola, Botswana, République démocratique du Congo, Lesotho, Maurice, Mozambique, Namibie, Afrique du Sud, Swaziland et Zimbabwe) ont présenté à la trente-troisième session de la Conférence générale de l'UNESCO le projet de résolution 29 qui a été approuvé. Au niveau continental, il y a eu deux grands briefings. En octobre 2008, lors de la 2^{ième} Conférence des ministres africains de la culture tenue à Alger (Algérie), le ministre de la culture de la République unie de Tanzanie a informé ses homologues du programme. En novembre 2009, le Bureau de l'UNESCO de Dar es-Salaam aussi a informé le 2^{ième} Congrès culturel panafricain de l'Union africaine du programme.

8. Il ressort clairement de toutes ces conférences que de nombreux pays africains sont intéressés par le programme et sont disposés à y participer. L'intérêt immense manifesté par différents pays pour ce programme montre que la question est importante et requiert une attention urgente. C'est pourquoi, le gouvernement de la République Unie de Tanzanie soumet la présente proposition à la Conférence et demande aux Chefs d'État et de gouvernement d'adopter une décision créant le Programme du patrimoine de la libération de l'Afrique, dont le Siège sera établi à Dar-es-Salaam (Tanzanie).

9. La requête de la Tanzanie d'abriter le Programme est fondée sur les raisons suivantes : Premièrement, la Tanzanie a été le Siège du Comité de libération de l'Afrique qui a été créé par l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) en 1964 et a été dissous en 1994 lorsque l'Afrique du Sud a acquis son indépendance. Les archives du Comité de libération constituent des ressources importantes pour le démarrage du programme.

10. Deuxièmement, sous la conduite de Mwalimu Julius Nyerere, la Tanzanie a été la base matérielle, politique et philosophique pour de nombreux mouvements de libération.

11. Troisièmement, dès septembre 2005, le PNUD a apporté son soutien à la phase préparatoire, qui était de finaliser le document du projet, de créer la dynamique pour les recherches et d'entreprendre la mobilisation de fonds pour le programme. L'un des résultats de ces activités préparatoires a été l'examen de la couverture géographique de ce programme.

12. Quatrièmement, la Tanzanie est reconnue pour son rôle de gardien de nombreuses ressources tangibles et intangibles du patrimoine, qui sont une dimension importante du programme. La Tanzanie a déjà une expérience considérable en matière de développement des ressources du patrimoine puisqu'elle abrite des sites culturels uniques au monde, qui figurent sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, tels que les Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara, ainsi que la ville de Stone Town à Zanzibar.

BUDGET DU PROGRAMME POUR 2007 – 2011

13. Le cycle du programme qui est de cinq ans devait commencer en janvier 2007 et s'achever en décembre 2011. A l'exception des rubriques 3 (a), 4 (a) et (b), qui couvrent tout le cycle du programme, les salaires sont prévus pour 39 mois à compter de la date de la mise en place de l'infrastructure régionale.

Désignation	QUANTITÉ	COÛT EN DOLLARS AMÉRICAINS
1. Infrastructure		
Musée (y compris les services multimédia)	1	1.760.084
Bibliothèque	1	850.000
Archives	1	553.000
Centre de recherche	1	344.416
10% pour les imprévus		350.750
Total partiel		3.858.250
2. Équipement		
(a) Véhicule(s)	5	200.000
(b) Ordinateurs (de bureau)	40	60.000
(c) Ordinateurs portables	6	12.000
(d) Cameras Multimédia	5	10.000
(e) Photocopieuses polyvalentes (avec scanner)	10	50.000
(f) Logiciel (GIS, multimédia)	2	6.000
Total partiel		338.000
3. Personnel permanent du Centre régional		
(a) Bureau du Directeur exécutif		
Directeur exécutif	1	311.752
Chef comptable	1	194.345
Comptable	2	289.440
Secrétaire principal	1	91.440

Chauffeur	2	98.886
Total partiel		640.831
(b) <u>Personnel du Musée</u>		
Conservateur en chef	1	165.828
Conservateur principal	1	136.851
Conservateur	2	203.814
Restaurateur	1	101.907
Responsable des expositions	2	203.814
Techniciens des expositions	2	203.814
Fonctionnaire chargé de l'éducation	3	305.721
Secrétaire	1	49.452
Chauffeur/planton	1	29.052
Surveillant de Salle	4	148.176
Agents de sécurité.	5	157.365
Total partiel		1.740.621
(c) <u>Personnel de la Bibliothèque</u>		
Bibliothécaire en chef	1	165.828
Bibliothécaires principaux	3	410.553
Bibliothécaires	2	203.814
Aide-bibliothécaire	4	341.016
Secrétaire	1	49.452
Chauffeur	1	34.827
Total partiel		1.205.490
(d) <u>Personnel des Archives</u>		
Archiviste en chef	1	165.825
Archivistes	3	305.721
Restaurateurs	2	203.814
Aide-gestionnaire des archives	2	170.508
Secrétaire	1	49.452
Chauffeur	1	34.827
Total partiel		930.147
(e) <u>Personnel du Centre de recherche</u>		
Chargé de recherche principal (Coordonnateur)	1	151.047
Chargés de recherche	210 personnes/ mois	642.120
Total partiel		783.167
(f) <u>Personnel du service multimédia</u>		
Directeur	1	151.047
Techniciens multimédia	2	157.392
Réalisateurs de films itinérants, interprètes, auteurs, musiciens, beaux-arts des pays participants.	360 personnes/ mois	940.680
Total partiel		1.249.119
4. Personnel international (non-permanent)		
a) Conseiller technique principal	1	600.000
b) Fonctionnaires de Programme	2	624.120
Total partiel		1.224.120

5. Consultants <ul style="list-style-type: none"> • Experts en conservation • Experts en Archives • Experts de Musées • Experts des TIC • Experts en mobilisation de ressources • Experts en gestion 	72 personnes/ mois	278.856
Total partiel		278.856
6. Réunions et Séminaires (a) Réunion du Comité directeur international (b) Réunions du Conseil d'Administration (c) Réunions du Comité consultatif	5 5 5	150.000 100.000 100.000
Total partiel		350.000
7. Voyage du personnel (a) Missions en Afrique (b) Missions à l'étranger	15 10	275.000 110.000
Total partiel		385.000
8. Articles consommables (a) Carburant (b) Papeterie (c) Services publics (eau, électricité et téléphone)		180.000 720.000 200.000
Total partiel		1.100.000
Total des articles 2-8		10.580.383
5% au titre d'imprévus pour les articles 2-8		<u>529.019</u>
Total partiel		11.109.402
Ajouter l'article numéro 1 (coût de l'infrastructure) BUDGET		3.858.250
TOTAL		<u>14.967.652</u>

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2011-01-20

The establishment of regional programmes to valorise African liberation heritage (Item Proposed by the United Republic of Tanzania)

African union

African union

<http://archives.au.int/handle/123456789/5768>

Downloaded from African Union Common Repository